



Inauguration du campus Jourdan, le 23 février 2017, en présence de François Hollande, Président de la République, de Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de Thierry Mandon, Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, de Anne Hidalgo, Maire de Paris et de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France



## “ Une activité dense au service des franciliennes et des franciliens ”

*Outil dédié de la Région Île-de-France, l'activité de la SAERP est un marqueur de l'ambition des politiques d'investissement régionales.*

*Et il ne faut pas s'y tromper, durant l'été 2016, sur les 110 opérations aujourd'hui en portefeuille, pas moins de 20 d'entre elles, réparties sur l'ensemble de nos départements franciliens, étaient en chantier avec des objectifs de livraison à plus ou moins brèves échéances.*

*Notre équipe est à pied d'œuvre pour faire avancer dans les meilleures conditions l'ensemble des opérations confiées au service des franciliennes et des franciliens.*

*Ce nouveau numéro de notre lettre aux partenaires vous donnera à voir sur cette activité et plus spécifiquement sur la large palette d'opérations aujourd'hui pilotées avec responsabilité et détermination.*

*Je souhaite ici mettre à l'honneur deux projets ô combien significatifs : la livraison d'un nouveau bâtiment, à la qualité architecturale remarquable, intégré au Campus Jourdan à Paris, aura été incontestablement un temps fort de ce début d'année 2017. On se félicitera du développement de l'École Normale Supérieure (ENS) comme de l'École d'Économie de Paris (PSE) qui sont les bénéficiaires de cette opération. Par ces investissements, la Région Île-de-*

*France participe pleinement à la renommée de notre territoire. Plus largement, il s'agit là d'outils qui favorisent le rayonnement de la France en matière d'enseignement et de recherche sur la scène internationale. C'est d'ailleurs à ce titre que nous avons eu l'honneur, le 23 février dernier, d'inaugurer le site en présence notamment du Président de la République, François Hollande, et de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France.*

*Ce début d'année aura également vu le lancement d'une nouvelle opération de rénovation thermique à la fois ambitieuse et exemplaire. En effet, le lycée François-Joseph Talma à Brunoy (91) va bénéficier d'un programme de travaux permettant de diminuer significativement ses consommations énergétiques. Ce type d'opération est tout à fait essentiel à moyen terme tant pour répondre à l'enjeu de la transition énergétique que pour maîtriser les dépenses publiques. Gageons que la Région Île-de-France sera demain un « leader » sur ces politiques énergétiques.*

*Je vous souhaite une bonne lecture de notre lettre d'information.*

**Laurent Lafon**

Président,  
Conseiller régional d'Île-de-France

### LA SAERP

Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région Parisienne.

#### En quelques dates :

- 1956 : création de la SAERP
  - 2002 : entrée au capital de la Région Île-de-France
  - 2008 : la SAERP devient en France la deuxième Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA)
  - 2013 : transformation de la SAERP en Société Publique Locale (SPL)
- Depuis 60 ans, la SAERP construit l'avenir de l'Île-de-France

### À (RE)DÉCOUVRIR

Notre site internet actualisé



L'intelligence des équipements publics

ZOOM SUR UN PROJET MAJEUR QUI PARTICIPE À LA RENOMMÉE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

## Le nouveau campus Jourdan ouvre ses portes

“



*L'opération de construction d'un nouveau bâtiment dédié à l'École d'Économie de Paris et à l'École Normale Supérieure sur le site du campus Jourdan à Paris 14<sup>e</sup> constitue l'une des opérations phares de la Région Île-de-France.*

*Conduite sous la maîtrise d'ouvrage de la Région appuyée par la SAERP comme mandataire, l'opération vise à offrir aux étudiants et chercheurs de ces deux établissements des conditions de travail à la hauteur des meilleurs standards internationaux. Par là-même, elle doit aussi permettre de renforcer le rayonnement et l'attractivité internationale de la recherche francilienne en sciences économiques et sciences humaines et sociales.*

*À l'issue d'une procédure de concours, le projet architectural a été confié aux architectes Thierry Van de Wyngaert et Véronique Feigel qui ont su proposer un bâtiment de grande qualité, à la fois lumineux et fonctionnel, et surtout propice, par les circulations et les espaces de convivialité qu'il comprend, au développement des coopérations et des échanges entre les deux institutions qui ont vocation à l'animer.*

*Très attendue par la communauté scientifique, son ouverture est prévue début 2017.*

**Faten Hidri**

Vice-présidente de la Région Île-de-France, en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**MAÎTRISE D'OUVRAGE :** Région Île-de-France  
**MAÎTRISE D'ŒUVRE :** Grpt TVAA/Artelia/Voxoa/Terao  
**MTDC DE L'OPERATION :** 43,87 M€ TTC



**Jeudi 23 février 2017, le Président de la République, François Hollande, a inauguré le nouveau Campus Jourdan à Paris 14<sup>e</sup> accompagné de Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de Thierry Mandon, Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, de Anne Hidalgo, Maire de Paris et de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France.**

Cette opération de restructuration et extension, située 48 boulevard Jourdan, à l'angle du boulevard Jourdan et de la rue de La Tombe Issoire, face à la cité universitaire et en proximité du parc Montsouris, concerne la réalisation d'un bâtiment affecté à l'École Normale Supérieure (ENS) et à l'École d'Économie de Paris (PSE) sur le site du Campus Jourdan.

L'ouvrage, construit pour l'enseignement, la recherche et l'administration, corres-

pond aux projets et aux pratiques pédagogiques et scientifiques des institutions affectataires et offre des espaces communs, bibliothèque, espaces de colloques et de conférences et cafétéria, de qualité.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'une procédure de certification NF Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE® sur l'opération « Campus Jourdan ENS – PSE ».



### Chiffres Clés

**Surfaces :** 12 500 m<sup>2</sup> de plancher

**Coût des travaux :** 28 000 000 €HT

**Effectifs :** 1 900 personnes (personnel + étudiants)

### Dates Clés

**25 mars 2010 :** notification de la convention de mandat à la SAERP

**5 octobre 2011 :** désignation du lauréat du concours d'architecture (Jury 2)

**Décembre 2012 :** dépôt du permis de construire

**Août 2013 :** délivrance du permis de construire

**Septembre 2014 :** démarrage du chantier

**Janvier 2017 :** livraison du bâtiment



**Thierry Van de Wyngaert**

Agence TVAA – Architecte mandataire  
du groupement TVAA/ARTELIA/EVALUE/  
TERAO

*L'opération s'inscrit dans le cadre de la restructuration du Campus Jourdan pour l'École Normale Supérieure (ENS) et pour Paris School of Economics (PSE). Elle est certifiée " bâtiment tertiaire, démarche de Haute qualité environnementale (HQE).*

*Le projet fonctionnel est celui de la différenciation des fonctions, qui permet d'identifier les lieux tout en organisant les différents flux. Le concept adopté est celui d'un enroulement des savoirs au milieu des arbres. Le projet porte également sur la lumière, ou plutôt sur la recherche d'un apport de lumière naturelle, afin de permettre des conditions d'enseignement de qualité tout en limitant les consommations d'énergie.*

*Le socle du bâtiment abrite les fonctions communes aux deux écoles : bibliothèque, amphithéâtre, cafétéria, halls d'accueil, bien identifiables depuis les jardins et l'espace public. Les deux niveaux du corps central accueillent les Masters et les étudiants, les lignes brisées des façades permettant d'offrir des vues latérales tout en marquant l'alignement urbain imposé.*

*Les quatre niveaux supérieurs sont dédiés aux bureaux de recherche sur une trame de construction régulière afin de faciliter la flexibilité et la réorganisation future éventuelle des locaux pour les équipes de chercheurs.*

*L'objectif est également de participer à la requalification urbaine de l'îlot en mettant en place des installations respectueuses de l'environnement et des usages, et accordant une importance fondatrice au traitement des espaces extérieurs. Le parti architectural est celui d'un nid de convivialité bordé d'une enceinte de verdure et qui repose sur un socle de lumière.*



## LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE À L'OFFENSIVE

### LANCEMENT DE 3 NOUVEAUX CHANTIERS AMBITIEUX

#### Lycée neuf de Boulogne Billancourt (92)



**MAÎTRISE D'OUVRAGE :** Région Île-de-France

**MAÎTRISE D'ŒUVRE :** groupement MIKOU DESIGN STUDIO

**MONTANT MTDC :** 39 000 000 € TTC

Le site d'implantation du nouveau lycée de Boulogne est compris dans le périmètre de la ZAC « Seguin rives de Seine ». Il aura vocation à répondre à la pression démographique sur le secteur en permettant l'accueil de près de 800 élèves (21 divisions). Deux niveaux d'enseignement : d'une part les formations générales de second cycle préparant au BAC (scientifique et SVT, scientifique en sciences de l'ingénieur, économique et social) ; 2 baccalauréats technologiques, l'un formant à des activités de sciences physiques et chimiques de laboratoire, l'autre à des activités de biotechnologies et, d'autre part, une formation post-bac.

Cette opération est traitée avec un objectif environnemental « Zéro énergie » visant un bilan neutre entre consommation et production d'énergie. L'opération sera certifiée NF Bâtiments Tertiaires-Démarche H.Q.E. ® et labellisée « Bepos Effinergie ».

Démarrage des travaux en décembre 2016 pour un objectif de livraison à la rentrée 2018.

#### Lycée Lucie Aubrac à Courbevoie (92)



**MAÎTRE D'OUVRAGE :** Région Île-de-France

**MAÎTRE D'ŒUVRE :** EPICURIA Architectes

**MONTANT MTDC :** 53 600 000 € TTC

Construction d'un lycée neuf d'une capacité de 1 500 élèves répartis en 35 divisions pour faire face à l'accroissement de la population du nord du département des Hauts de Seine. Outre des unités

d'enseignement général, il est prévu d'accueillir une filière technologique STMG (Sciences et Technologie du Management et de la Gestion) ainsi qu'une classe préparatoire ATS et une section internationale.

Le futur lycée Lucie Aubrac sera implanté à proximité du centre de la ville de Courbevoie, dans un quartier mixte de logements collectifs et d'immeubles d'activités et de bureaux. Totalisant plus de 13 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, il sera doté d'un CDI, d'une salle polyvalente de 200 places, d'une salle de sport, d'une demi-pension avec cuisine de production. Le lycée fait l'objet d'une démarche de qualité environnementale avec un objectif « zéro énergie » visant un bilan neutre entre consommation et production d'énergie. L'opération sera certifiée « NF Bâtiments Tertiaires - démarche HQE ® » et labélisé « BEPOS Effinergie ® »

Démarrage des travaux en décembre 2016 pour un objectif de livraison à la rentrée 2018.

#### 12 janvier 2017 : pose de la 1<sup>re</sup> pierre de la MISS



**MAÎTRISE D'OUVRAGE :** Région Île-de-France

**MAÎTRISE D'ŒUVRE :** Groupement Daubourg J-M

**MONTANT MTDC :** 3 775 000 € TTC

Initiative en présence notamment de Mme Faten Hidri – Vice-présidente de la Région Île-de-France, de Mme Sylvie Retailleau, Présidente de l'Université de Paris-Sud et de M. Gilles Bloch, Président de l'Université de Paris-Saclay.

La Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS) est un projet de culture scientifique novateur, ayant pour ambition d'éveiller chez les jeunes un intérêt pour des études et carrières dans le domaine des sciences expérimentales, comme de développer leur capacité à comprendre les méthodologies et les démarches scientifiques. Pour cela, la MISS accueillera, pour des périodes d'un ou plusieurs jours consécutifs, des groupes de jeunes de 8 à 13 ans.

Ouverture au public prévue avant la fin 2017.

# À L'HONNEUR

L'AMBITION ÉNERGÉTIQUE RÉGIONALE

## Démarrage de l'opération de rénovation thermique du lycée François-Joseph Talma à Brunoy (91)



**MAÎTRISE D'OUVRAGE :** Région Île-de-France  
**GROUPEMENT DE CRE :** HERVÉ SA (Entreprise générale)  
REICHEN et ROBERT (Architecte-Urbaniste)  
BERIM (Bureau d'étude fluides / Economie de la construction)  
COFELY (Exploitant)  
**MTDC DE L'OPERATION :** 6,5 M€ TTC



L'objectif de ce marché global de conception-réalisation-exploitation réside dans la performance énergétique avec une rénovation thermique qui devra respecter les points technico-économiques suivants :

- performance énergétique et confort thermique permettant d'obtenir un établissement efficace énergétiquement ;
- objectif de qualité de l'air ;
- durabilité et respect de l'environnement (choix des matériaux, chantier vert...);
- confort d'éclairage et acoustique ;
- et, enfin, objectif financier (respect du budget prévisionnel).

Le programme prévoit, entre autres, pour le bâtiment A : l'isolation thermique des façades, l'isolation du plancher bas sur vide

sanitaire accessible, le remplacement des menuiseries extérieures, l'installation d'une Ventilation Naturelle Assistée, le remplacement des chaudières (bâtiment B), la modification du réseau de distribution de chauffage, la rénovation de l'éclairage, l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite. S'agissant du bâtiment B, le traitement esthétique des façades et, pour le bâtiment C, chaudières à condensation individuelles et modification du réseau de distribution de chauffage...

En termes de performance énergétique, le groupement retenu pour réaliser cette opération s'est engagé sur les réductions de consommations suivantes :

Énergie	Objectif du Maître d'ouvrage	Engagement du Groupement
Consommation de gaz	- 30 % (hors logements)	- 48 %
Consommation d'électricité	- 20 % (hors bâtiment B3 et logements)	- 28 %

### Dates Clés

- **Novembre 2014** : notification de la convention de mandat à la SAERP
- **Janvier 2017** : notification du marché global de CRE
- **Juillet 2017** : démarrage prévisionnel des travaux
- **Dernier trimestre 2018** : livraison prévisionnelle des travaux



Isabelle Bonnaud-Jouin

Directrice générale de la SAERP

### Quels sont les enjeux des opérations de rénovation thermique ?

Si les enjeux de la transition énergétique sont aujourd'hui incontestables, des politiques volontaristes doivent être mises en œuvre. Avec un patrimoine de 225 000 bâtiments, les collectivités locales sont des consommatrices ciblées d'énergie ; le potentiel d'économie est donc important. Selon l'ADEME, ces consommations s'inscrivent au second poste de dépenses de fonctionnement des collectivités, représentant de 3 % à 6 % de ces charges totales. L'investissement régional sur ces opérations de rénovation thermique est de ce fait exemplaire.

### Pourquoi faire le choix de recourir au marché global de performance ?

Les marchés globaux de performance permettent d'associer dans un seul et même groupement d'entreprises les compétences de « conception, de réalisation et d'exploitation ou de maintenance ». La clef de voûte de ces marchés est la réalisation de prestations afin de remplir des objectifs chiffrés de performance définis, notamment, en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique. Ils comportent des engagements de performance mesurables, ce qui en fait un outil très pertinent pour la recherche d'efficacité énergétique et d'optimisation très sensible des délais de réalisation des projets.

La lettre "Ici la SAERP" est éditée par la SAERP – Cité Régionale de l'Environnement d'Île-de-France, 90-92 avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN - T 01 83 65 37 00 - www.saerp.fr. **Directrice de la publication :** Isabelle Bonnaud-Jouin • **Rédaction :** SAERP • **Maquette :** Claire Pasquet • **Photos :** ©Léonard et Weissmann Architectes - SAERP, Van de Wyngaert Architectes Associés - C. Valtin • **Impression :** Imprimerie Willaume Egret • **Nombre d'exemplaires :** 1500.

Suivez notre actualité sur [www.saerp.fr](http://www.saerp.fr)